



Sur LE TERRAIN

Les quatre policiers municipaux sont en première ligne pour faire respecter les mesures de confinement, assurer la sécurité des personnes et des biens.

► Depuis le début du confinement les quatre policiers municipaux se relaient sur le terrain du lundi au dimanche, en complémentarité avec la gendarmerie nationale : une organisation qui permet d'assurer la continuité du service public 7 jours sur 7. « Ils sont organisés en binômes et ne se croisent jamais, explique Stéphane Ménard, directeur général adjoint de la Ville et de la Communauté de communes. Cela permet d'éviter la contamination si l'un des policiers était porteur du coronavirus. C'est aussi la garantie d'une meilleure protection pour la population ».

Pour plus d'efficacité, c'est en journée continue que chaque binôme assure ses missions. « Une équipe travaille le matin, l'autre l'après-midi, détaille Benjamin Raynaud, responsable de la Police municipale. Nous avons aussi modifié notre amplitude horaire et nous nous adaptons en fonction des priorités. »

Les journées sont rythmées par la surveillance des entreprises et des commerces ayant signalé leur fermeture auprès du service Action économique de la communauté de communes. Mais aussi par les contrôles des attestations de déplacement et du respect de l'arrêté municipal qui interdit la fréquentation des parcs, cimetières et de la base de loisirs de La Monnerie.

La Police municipale a adapté son organisation pour assurer une présence sur le terrain 7j/7 (photo d'archive).

Pédagogie

Ils sont également présents sur les marchés du mercredi et du dimanche, aux côtés des agents du service Technique qui en contrôlent l'accès. Les policiers vérifient là encore les attestations de déplacement, s'assurent du respect des distances de sécurité... « Les marchés se déroulent dans des conditions satisfaisantes, même si certains ne cachent pas leur agacement, ajoute Benjamin Raynaud. Nous comprenons qu'il ne soit pas agréable d'être contrôlé mais c'est nécessaire pour protéger la population. »

Malgré la pédagogie dont elle fait preuve, la Police municipale est également amenée à verbaliser les quelques personnes réfractaires au respect des consignes. Une poignée, sur les quelque 500 habitants dont les déplacements ont été vérifiés depuis le début du confinement.

La question du mois

« Est-ce que je peux aller entretenir mon jardin, même s'il n'est pas attendant à mon domicile ? » Cette question est l'une de celles qu'entend le plus souvent le chef de la Police municipale. « Pour y répondre, il faut se poser une question, explique-t-il. Est-ce que c'est vital ? La réponse est non. Donc il n'est pas possible de se déplacer pour jardiner. » Dans tous les cas, il invite chacun à faire preuve de bon sens et de civisme : « Pensez à ceux qui risquent leur vie comme le personnel soignant, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, le personnel des supermarchés... et restez chez vous. »